

# FICHE MÉMO DE SURVEILLANCE DU SEVRAGE AMBULATOIRE DE L'ALCOOL A L'USAGE DES PATIENTS ET DES TIERS

Des manifestations cliniques, physiques et psychologiques, peuvent survenir jusqu'à 10 jours après l'arrêt de l'alcool ;

Le traitement prescrit permet de faciliter l'arrêt de l'alcool et de limiter les manifestations cliniques. Ce traitement vous est dédié, sa posologie et sa durée doivent être respectées ;

Ces manifestations cliniques liées à l'arrêt de l'alcool ne sont pas systématiques, elles peuvent être séparées en signes non graves et signes graves (peu fréquents).

## Manifestations cliniques non graves

Troubles neurovégétatifs	Troubles généraux avec part subjective	Troubles digestifs
Tremblements	Anxiété	Anorexie
Sueurs paroxystiques	Agitation	Vomissements
Tachycardie	Irritabilité	Diarrhée
Hypertension Artérielle	Insomnie	
Céphalées	Cauchemars	

## Manifestations cliniques graves

### Confusion mentale

*(propos incohérents / désorientation dans le temps et l'espace / phénomènes hallucinatoires)*

### Fièvre associée au syndrome de sevrage

### Epilepsie / crise convulsive

### Sédation, patient non stimuable

*(sédation médicamenteuse trop importante)*

**Ces signes cliniques graves imposent l'appel sans délai du SAMU (15) (expliquer les manifestations cliniques et le contexte d'arrêt de l'alcool)**

Votre médecin généraliste a été informé de votre sevrage en cours et peut se montrer disponible en cas de besoin.

Pour toute autre question :

C.H. ESQUIROL LIMOGES  
POLE UNIVERSITAIRE D'ADDICTOLOGIE EN LIMOUSIN  
UNITE DE SEVRAGE AMBULATOIRE DE L'ALCOOL  
(U.S.A.A.)  
Tel secrétariat : 05.55.11.96.85